

Ferme Lonensis  
Rue Neufmaisons 2  
6462 Vaulx-lez-Chimay  
Tel 060/21.29.30  
U.R. 001-2552130-39

## Contrat de location

Le soussigné

**H. Van Loon, Oude Schriekse Baan 59, 2820 Bonheiden, tel/fax 015/51.17.04**

accorde au responsable du séjour (nom, adresse) .....

.....tel: .....

du groupe des jeunes (scouts, chiro etc) (nom, adresse) .....

l'autorisation de camper et/ou de bivaquer sur son domaine,  
situé à :

Ferme Lonensis  
Rue Neufmaisons 2/3  
6462 Vaulx-Lez-Chimay

pour la période de .....jusqu'au .....

*En ce qui concerne l'accès à la forêt environnante, le responsable du séjour se charge de prendre contact avec les autorités communales de Chimay..*

### Entre les deux parties est convenu ce qui suit:

1.Le terrain du camp ( +/- 1 ha ), avec accès d'eau, est mis à la disposition du responsable du séjour pour un prix global de **400 €** (inclusif 1,5 ha forêt de jeu)  
(note: Eau, gaz et electricité seront taxés comme suppléments selon consommation).

2.L'accomodation à l'intérieur (la grange: dortoir, cuisine, grande salle et annexes pour +/- 50 unités) sera mise à la disposition pour un prix de 2,00 € par personne par nuit. A partir du 1 septembre au 30 juin le prix par weekend s'élève a un prix fixe de 65 € par nuit ( max. 25 personnes ).  
(note: Eau, gaz et electricité seront taxés comme suppléments selon consommation).

3.La prairie de jeu d'environ 1,5 ha (en face du bâtiment) est mise à la disposition (en combinaison avec 2) pour un prix fixe de **75 €**.

4.Un local apart pour responsables est mis à la disposition pour un prix fixe de **75 €**.

5.Une grande salle de fête est disponible pour un prix de **250 €** pour 10 jours (**50 €** par jour).

Une caution de **125 €** / (**50 €** pour le weekend) sera payée au moment de la réservation définitive. Le restant sera payé **au plus tard deux semaines après l'arrivée de la facture.**  
**Pour les weekends, le montant à payer sera versé au compte au plus tard quelques jours avant l'arrivée.**

Fait à : ....**Vaulx**...

Date: ...../...../.....

Le propriétaire du terrain:  
H. Van Loon

Le responsable du séjour: